



Syndicat National de l'Environnement



**Monsieur Martin GUESPEREAU**  
Directeur de l'Agence de l'Eau RM&C  
69007 Lyon

Lyon, le 23 mars 2012

Objet : Situation de Philippe CLAPE

Monsieur le Directeur,

Les représentants syndicaux au CHSCT de l'Agence de l'eau RM&C

- constatent qu'il existe une cause de danger grave et imminent, suite aux événements qui se sont déroulés ce jour à la délégation de Besançon et qui concernent le Délégué Régional de Besançon,
- conformément à l'article 69 du décret 2011-774 vous demandent la réunion extraordinaire d'un CHSCT dans les plus brefs délais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations